

Article 2 : Le présent décret abroge le Décret n°2013-239/P-RM du 08 mars 2013 déterminant le cadre organique de la Direction nationale des Domaines et du Cadastre.

Article 3 : Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Affaires foncières, le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre du Travail et de la Fonction publique, chargé des Relations avec les Institutions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 août 2017

**Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA**

**Le Premier ministre,
Abdoulaye Idrissa MAIGA**

**Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Affaires foncières,
Maître Mohamed Ali BATHILY**

**Le ministre de l'Economie et des Finances,
Docteur Boubou CISSE**

**Le ministre du Travail et de la Fonction publique,
Chargé des Relations avec les Institutions,
Madame DIARRA Rakya TALLA**

DECRET N°2017-0733/P-RM DU 21 AOUT 2017 FIXANT LE CADRE ORGANIQUE DE LA DIRECTION NATIONALE DU CADASTRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2014-049 du 19 septembre 2014 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du contrôle des services publics ;

Vu l'Ordonnance n°2017-024/P-RM du 30 mars 2017 portant création de la Direction nationale du Cadastre ;

Vu Décret n°179/PG-RM du 23 juillet 1985 fixant les conditions et procédures d'élaboration et de gestion des cadres organiques ;

Vu le Décret n°204/PG-RM du 21 août 1985 déterminant les modalités de gestion et de contrôle des structures des services publics ;

Vu le Décret n°2017-0390/P-RM du 03 mai 2017 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de la Direction nationale du Cadastre ;

Vu le Décret n°2017-0315/P-RM du 08 avril 2017 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le Décret n°2017-0320/P-RM du 11 avril 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

STATUANT EN CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Article 1^{er} : Le cadre organique de la Direction nationale du Cadastre est fixé comme suit :

STRUCTURE/ POSTE	CADRE/CORPS	CAT.	EFFECTIF/ANNEE				
			I	II	III	IV	V
Direction							
Directeur	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Administrateur civil/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Ingénieur de la Statistique/ Ingénieur informaticien/ Officier de l'Armée	A	1	1	1	1	1

Directeur adjoint	Ingénieur des Constructions civiles/ Administrateur civil/Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Finances/ Inspecteur du Trésor/ Ingénieur de la Statistique/ Ingénieur informaticien/ Officier de l'Armée	A	1	1	1	1	1
Secrétariat général							
Chef Secrétariat	Secrétaire d'Administration /Attaché d'Administration	B2/B1	1	1	1	1	1
Secrétaire	Secrétaire d'Administration /Attaché d'Administration / Adjoint d'Administration	B2/B1/ C	7	7	7	7	7
Chargé du Personnel	Administrateur des Ressources Humaines/ Administrateur civil/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Finances/ Technicien des Ressources/ Secrétaire d'Administration /Attaché d'Administration	A/B2/ B1	1	1	1	1	1
Planton	Contractuel		2	2	2	2	2
Standardiste	Contractuel		2	2	2	2	2
Chauffeur	Contractuel		8	8	8	8	8
Ronéotypiste	Contractuel		2	2	2	2	2
Chargé de la comptabilité et du matériel	Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur du Trésor/ Inspecteur des Finances/ Administrateur civil/Administrateur des Ressources Humaines/Contrôleur des Services économiques/ Contrôleur du Trésor/ Contrôleur des Finances/ Contrôleur des Impôts/ Secrétaire d'Administration/ Technicien des Ressources Humaines/ Attaché d'Administration/Adjoint d'Administration/ Adjoint du Trésor	A/B2/ B1	2	2	2	2	2
Cellule d'Accueil, d'Orientation et de Communication							
Chef de Cellule	Administrateur civil/ Administrateur de l'Action sociale / Administrateur des Arts et de la Culture/ Journaliste et Réalisateur/ Administrateur des Ressources Humaines	A	1	1	1	1	1
Chargé de l'Accueil et de l'Orientation des Usagers	Administrateur civil/ Administrateur de l'Action sociale / Administrateur des Arts et de la Culture/ Journaliste et Réalisateur/Administrateur des Ressources Humaines /Secrétaire d'Administration / Technicien des Arts et de la Culture/ Technicien supérieur de l'Action sociale/ Technicien des Ressources Humaines/ Attaché d'Administration/ Adjoint d'Administration	A/B2/ B1/C	2	2	2	2	2
Chargé de la Communication	Journaliste et Réalisateur/ Administrateur de l'Action sociale/ Administrateur civil/Administrateur des Ressources Humaines/ Assistant de Presse et de Réalisation / Technicien des Arts et de la Culture/ Secrétaire d'Administration/ Technicien des Ressources Humaines/ Attaché d'Administration/ Adjoint d'Administration	A/B2/ B1/C	2	2	2	2	2
Cellule Informatique							
Chef de Cellule	Ingénieur informaticien / Ingénieur de la Statistique/Ingénieur des Constructions civiles/Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural	A	1	1	1	1	1

Chargé de la maintenance des équipements et du réseau	Ingénieur informaticien / Technicien de l'Informatique	A/B2/B1	2	2	2	2	2
Chargé du développement	Ingénieur informaticien /Ingénieur de la Statistique /Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/Technicien de l'Informatique/ Technicien de la Statistique	A/B2/B1	2	2	2	3	3
Division Etudes, Planification et Formation							
Chef de Division	Ingénieur des Constructions civiles Ingénieur informaticien/ Ingénieur de la Statistique/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Administrateur civil / Administrateur des Ressources Humaines/Planificateur/ Officier de l'Armée	A	1	1	1	1	1
Section Etudes et Planification							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur informaticien/ Ingénieur de la Statistique/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Administrateur civil / Planificateur/ Officier de l'Armée	A	1	1	1	1	1
Chargé des Etudes	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur Informaticien/ Ingénieur de la Statistique/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Administrateur civil /Planificateur /Officier de l'Armée/ Technicien des Constructions civiles/ Technicien de l'Informatique/Attaché d'Administration/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Services économiques/ Adjoint d'Administration/Agent technique des Constructions civiles/	A/B2/ B1/C	4	4	4	5	5
Chargé de la Planification	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur informaticien/ Ingénieur de la Statistique/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Administrateur civil / Planificateur /Officier de l'Armée/ Technicien des Constructions civiles/ Technicien de l'Informatique/ Attaché d'Administration/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Services économiques/ Adjoint d'Administration/Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	2	2	2	3	3
Section Formation et Perfectionnement							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions civiles/Ingénieur de la Statistique /Planificateur/ Administrateur des Ressources Humaines/Administrateur civil	A	1	1	1	1	1
Chargé de la Formation	Administrateur civil/ Inspecteur des Services économiques/Inspecteur des Finances/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur du Trésor/ Ingénieur des Constructions civiles/Ingénieur de la Statistique /Ingénieur informaticien/ Planificateur/ Professeur/ Administrateur des Ressources Humaines/Technicien des Constructions civiles/Technicien de l'Informatique/ Technicien des Ressources Humaines/Attaché d'Administration/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Services économiques/ Adjoint d'Administration/ Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	2	2	2	2	2

Chargé du Perfectionnement	Administrateur civil/ Inspecteur des Services économiques/Inspecteur des Finances/ Inspecteur des Impôts/ Inspecteur du Trésor/ Ingénieur des Constructions civiles/Ingénieur de la Statistique /Ingénieur informaticien/ Planificateur/ Professeur/ Administrateur des Ressources Humaines/Technicien des Constructions civiles/Technicien de l'Informatique/ Technicien des Ressources Humaines/Attaché d'Administration/ Contrôleur des Impôts/ Contrôleur des Services économiques/ Adjoint d'Administration/ Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	2	2	2	2	2
Division Travaux Cadastreux							
Chef de Division	Ingénieur des Constructions civiles/Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Officier de l'Armée	A	1	1	1	1	1
Section Délimitation et Enquêtes Foncières							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Officier de l'Armée	A	1	1	1	1	1
Chargé de la Délimitation	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Officier de l'Armée/ Technicien de l'Agriculture et du Génie rural / Technicien des Constructions civiles/ Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	4	4	4	5	5
Chargé des Enquêtes Foncières	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/Officier de l'Armée/ Technicien de l'Agriculture et du Génie rural / Technicien des Constructions civiles/ Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	3	3	3	4	4
Section Système d'Informations Cadastreales							
Chef de Section	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur informaticien/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Officier de l'Armée	A	1	1	1	1	1
Chargé du Système d'Informations Cadastreales	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural /Ingénieur informaticien/ Technicien de l'Agriculture et du Génie rural/ Technicien des Constructions civiles/ Technicien de l'Informatique/ Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	3	3	3	4	4
Chargé du Système d'Informations attributaires	Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Ingénieur informaticien / Technicien de l'Agriculture et du Génie rural/ Technicien des Constructions civiles/Technicien de l'Informatique/ Agent Technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	2	2	2	3	3
Division Documentation et Archives							
Chef de Division	Administrateur des Arts et de la Culture/ Journaliste et Réalisateur/ Inspecteur des Impôts/Inspecteur des Finances/ Inspecteur des Services économiques/ Inspecteur du Trésor/ Administrateur civil/ Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/ Ingénieur informaticien/Ingénieur de la Statistique/ Administrateur des Ressources Humaines/ Administrateur de l'Action sociale	A	1	1	1	1	1

Section documentation						
Chef de Section	Administrateur des Arts et de la Culture/ Journaliste et Réalisateur/ Administrateur de l'Action sociale/ Administrateur civil/ Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur de l'Agriculture et du Génie rural/Ingénieur informaticien/ Ingénieur de la Statistique/ Administrateur des Ressources Humaines	A	1	1	1	1
Chargé de la documentation	Administrateur de l'Action sociale/ Administrateur civil/Administrateur des Ressources Humaines/ Assistant de Presse et de Réalisation / Technicien des Arts et de la Culture/ Secrétaire d'Administration/ Technicien de l'Informatique/ Attaché d'Administration/ Technicien des Constructions civiles/ Adjoint d'Administration/ Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	2	2	2	3
Chargé du fichier numérique	Ingénieur informaticien/ Administrateur de l'Action sociale/ Administrateur civil/ Administrateur des Arts et de la Culture/ Assistant de Presse et de Réalisation / Technicien des Arts et de la Culture/ Secrétaire d'Administration/ Technicien de l'Informatique/ Attaché d'Administration/ Technicien des Constructions civiles/ Adjoint d'Administration/ Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	2	2	2	3
Section des Archives						
Chef de Section	Administrateur des Arts et de la Culture/Journaliste et Réalisateur/ Administrateur civil/ Ingénieur des Constructions civiles/ Ingénieur informaticien/ Administrateur des Ressources Humaines/Administrateur de l'Action sociale	A	1	1	1	1
Chargé des Archives	Administrateur de l'Action sociale/Administrateur civil/ Administrateur des Ressources Humaines/ Assistant de Presse et de Réalisation / Technicien des Arts et de la Culture/ Secrétaire d'Administration/ Technicien de l'Informatique/ Attaché d'Administration/ Technicien des Constructions civiles/ Technicien des Ressources Humaines/Adjoint d'Administration/Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	3	3	3	4
Chargé de l'archivage numérique	Ingénieur informaticien/ Administrateur de l'Action sociale/Administrateur civil/Administrateur des Ressources Humaines/ Assistant de Presse et de Réalisation / Technicien des Arts et de la Culture/ Secrétaire d'Administration/ Technicien de l'Informatique/ Attaché d'Administration/ Technicien des Constructions civiles/ Technicien des Ressources Humaines/Adjoint d'Administration/Agent technique des Constructions civiles	A/B2/ B1/C	2	2	2	4
TOTAL			77	77	77	89

Article 2 : Le présent décret abroge le Décret n°2013-239/P-RM du 08 mars 2013 déterminant le cadre organique de la Direction nationale des Domaines et du Cadastre.

Article 3 : Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Affaires foncières, le ministre de l'Economie et des Finances et le ministre du Travail et de la Fonction publique, chargé des Relations avec les Institutions sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera enregistré et publié au Journal officiel.

Bamako, le 21 août 2017

Le Président de la République,
Ibrahim Boubacar KEITA

Le Premier ministre,
Abdoulaye Idrissa MAIGA

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Affaires foncières,
Maître Mohamed Ali BATHILY

Le ministre de l'Economie et des Finances,
Docteur Boubou CISSE

Le ministre du Travail et de la Fonction publique, chargé des Relations avec les Institutions,
Madame DIARRA Rakya TALLA

ANNONCES ET COMMUNICATIONS

BILAN

DEC. 2800

ETAT : MALI

ETABLISSEMENT : BANQUE ATLANTIQUE-MALI

M 2016/ 12/ 31
C date d'arrêté

D0135A B AC0 01 A 3
CIB LC D F P M

(en millions de F CFA)

POSTE	ACTIF	MONTANTS NETS	
		Exercice N-1	Exercice N
A10	CAISSE	6 059	3 894
A02	CREANCES INTERBANCAIRES	35 765	19 354
A03	- A vue	23 125	14 473
A04	. Banques Centrales	18 377	9 971
A05	. Trésor public, CCP	0	0
A07	. Autres établissements de crédit	4 749	4 501
A08	- A terme	12 640	4 882
B02	CREANCES SUR LA CLIENTELE	143 645	133 337
B10	- Portefeuille d'effets commerciaux	2 804	12 956
B11	. crédits de campagne		
B12	. crédits ordinaires	2 804	12 956
B2A	- Autres concours à la clientèle	129 287	109 633
B2C	. crédits de campagne		
B2G	. crédits ordinaires	129 287	109 633
B2N	- Comptes ordinaires débiteurs	11 554	10 748
B50	- Affacturage		
C10	TITRES DE PLACEMENT	69 035	103 208
D1A	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	208	208
D50	CREDIT-BAIL ET OPERATIONS ASSIMILEES		
D20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7	4
D22	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 653	8522
E01	ACTIONNAIRES OU ASSOCIES		
C20	AUTRES ACTIFS	8 965	6 724
C6A	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	795	1 007
E90	TOTAL DE L'ACTIF	273 132	276 258